

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE
SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DU 24 MAI 1978
DECRET N° 78/405
portant intégration et nomination de Mlle
SOUNDOULOU Marie Olga Béatrice dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des SAF (Administration Générale).--

VISAS:

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;
Vu la loi 15-62 du 3-2-62 portant statut général des
fonctionnaires;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62-130/MF du 9-5-62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62-195/FP du 5-7-62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres;
Vu le décret n° 62-197/FP du 5-7-62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3-2-62
portant statut général des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62-426 du 29-12-62 fixant le statut des
cadres de la catégorie A des SAF;
Vu le décret n° 63-81 du 26-3-63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent
subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles
7 & 8;
Vu le décret n° 67-50 du 24-2-67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de car-
rière et reclassements;
Vu le décret n° 74-470 du 31-12-74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5-7-62 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
Vu l'acte n° 001 du 3-4-77 structurant le Comité Mili-
taire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement, Ministre du Plan
Vu le décret n° 77-165 du 5-4-77 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
Vu l'ordonnance n° 35-77 du 28-7-77 relative à l'exerci-
ce du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
Vu la lettre n° 2961/MEN-DO-G11 du 5-10-77 du Directeur
de l'Orientation transmettant le dossier de l'intéressée;
Vu le décret n° 74-229 du 10-6-74 portant attributions
de certains avantages aux Economistes Statisticiens et les Di-
plômés des Grandes Ecoles et Instituts d'Enseignement Supérieur
de Commerce;
Vu la lettre n° 0735/MJT-CAB 4.NKSD du 3-4-78 du Garde
des Sceaux, Ministre du Travail et de la Justice;

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1^{er}. - En application des dispositions combinées des décrets n°s 2-426 et 7-229 des 29-12-62 et 10-6-74 susvisés, Mademoiselle SOUNDOUNOU Marie Olga Béatrice, née le 11-7-1956 à Brazzaville, titulaire de la Licence des Sciences Commerciales et Financières, obtenue à l'Université d'Alger (Algérie) est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers-SAF-(Administration Générale) et nommée au grade d'Administrateur 2^e échelon stagiaire, indice 890.

ARTICLE 2^e. - L'intéressée est mise à la disposition du Ministre du Commerce.

ARTICLE 3^e. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, 1^{er} 24 MAI 1978

Par le 2^e Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances

Alphonse MOULISSOU-POUATI

Henri L O P E S

COPIATIONS:

JORPC
SGFPT/DFP
DFP/BST
D.B.
DCF
INTERESSEE
MINI COMMERCE
S.G.COMMERCE
SGCM/BC

1
3
1
3
1
1
1
2
3
2

[Signature]